50e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 4 9482 26 JANVIER 1933

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Portraits de M. Herriot. — II. Les Idées politiques de la France selon M. Albert Thibaudet. — Une maladie politique étrange : le sinistrisme. — III. Le traditionnalisme. — IV. Le libéralisme. — V. L'industrialisme. — VI. Le christianisme social. — VII. Le jacobinisme. — VIII. Le socialisme.

I

Lorsqu'un homme arrive au faîte des honneurs et du pouvoir, il est naturel que l'attention se fixe sur lui et que chacun se demande ce que la nation peut espérer, — ou craindre, — de ses talents et de ses intentions.

Il n'est donc pas surprenant de rencontrer dans nos grandes Revues des études sur M. Herriot, à qui les élections de mai 1932 avaient donné la Présidence du Conseil des ministres, et qui, même tombé du pouvoir, reste l'un des hommes les plus représentatifs et les plus influents de son parti.

Tout le monde est d'avis que son premier essai de gouvernement, en 1924, avait été désastreux. Nous n'avons aucune raison d'être plus indulgent pour ce premier ministère qu'il ne l'a été lui-même, lorsque reprenant les rênes, en juin dernier, il a dit : « Tout plutôt que de revoir 1924-1926 ! »

Ceux qui l'ont approché, au moment où il venait de triompher avec son parti, sont unanimes à dire que « les jours sombres de 1924-1926 hantaient son esprit et paraissaient avoir laissé une trace ineffaçable dans sa mémoire. Il répétait qu'il ne recommencerait pas l'expérience, ce qui équivalait à dire qu'il ne s'abandonnerait pas à une politique cartelliste. » (*Revue de Paris*, 1er juillet 1932).

Nous aurons peut-être l'occasion, un jour ou l'autre, de parler de ce ministère de 1924 et d'en dire tous les méfaits. Pour l'instant, nous demanderons aux *Revues* de nous dire qui est M. Herriot, quel fut son passé, quelles idées il apporte dans la lutte politique, quelle force il représente.

La *Revue hebdomadaire* du 26 novembre a donné de lui un portrait extrêmement curieux, dû à une plume allemande, mais qui contient des traits singulièrement pénétrants. Ce portrait complète celui qu'*Ignotus* avait publié dans la *Revue de Paris* du 1er juillet. Et cela nous servira d'excellente introduction pour nous mettre à l'école de M. Albert Thibaudet qui vient d'écrire dans la même *Revue de Paris* (1er et 15 juillet, et 1er août 1932), une suite d'études tout à fait suggestives sur *Les Idées politiques de la France*. Il s'agit moins ici, on le comprend du reste, de politique proprement dite, que de philosophie autour de la politique, et c'est pourquoi cela nous intéresse si passionnément. Nous restons en dehors des luttes du forum ; mais les idées que l'on remue dans ces luttes ne sauraient nous laisser indifférents. Ne sommes-nous pas des chevaliers de l'idée, de la seule idée qui compte et qui puisse donner aux hommes ce qu'ils cherchent sans pouvoir le découvrir : un principe de vie ordonnée et orientée ?

Celui qui a peint M. Herriot dans la *Revue hebdomadaire*, n'est autre que M. Friedrich Sieburg, l'auteur bien connu de ce livre étrange et original qui a fait quelque bruit l'an dernier : *Dieu est-il Français ?*

Il nous dit d'abord comment il a connu Herriot :

« Pendant des années, ma place à la tribune publique de la Chambre s'est trouvée située juste au-dessus du siège d'Edouard Herriot, c'est-à-dire au-dessus des bancs radicaux-socialistes, du côté gauche de l'amphithéâtre. J'apercevais à vol d'oiseau les mouvements du député de Lyon, et bien que je ne pusse guère ainsi reconnaître les traits de son visage, j'arrivai à me faire une idée de sa personne. Dans le raccourci baroque de sa perspective, sa silhouette massive prenait des proportions formidables. Ses épaules s'arrondissaient comme des croupes, ses bras tendaient fortement l'étoffe de son veston, ses cheveux épais et sans nuances se dressaient en brosse comme sur un crâne de feldwebel. Mais, comme pour équilibrer cette masse, ses mains retenaient mon regard, mains de musicien, mains d'homme qui sait tenir un livre, manier la fourchette et le couteau, et dont les doigts peuvent serrer le pied fragile d'une coupe de vin sans la briser. »

Ce portrait physique doit être assez ressemblant, car *Ignotus* l'a vu de même :

« Il porte haut une tête massive. Des cheveux drus coupés très court accentuent encore sa vigueur un peu lourde. Les épaules sont si carrées qu'elles semblent avoir été tracées à l'équerre. Sous le nez retroussé se hérisse une rude moustache. Aux souliers munis de fortes semelles, aux gestes brefs de M. Herriot, et si l'on n'était pas attiré par la finesse du regard, on pourrait prendre le maire de Lyon pour un commandant en retraite et qui se livre peu. »

On remarquera que le caractère mis en relief par ces deux dessins est celui du contraste entre

la masse un peu épaisse et lourde du corps et l'agilité de l'esprit. Ce contraste semble se retrouver partout dans la vie et l'œuvre de M. Herriot. Peut-être pourrait-on le comparer sous ce rapport à l'un des maîtres authentiques de sa pensée : Ernest Renan, dont Jules Lemaître a si joliment mis en opposition la matérialité pesante et la finesse intellectuelle. Instinctivement, on se redit, en voyant de tels hommes, le mot biblique : *Corpus quod corrumpitur aggravat animam, et terrena inhabitatio deprimit sensum multa cogitantem.* (Sap., IX, 15).

M. Herriot est un homme de 60 ans passés. Il est né à Troyes en 1872. Son père avait été enfant de troupe, puis tambour du régiment, enfin officier. Edouard fut d'abord destiné à l'Ecole militaire ; mais son amour des livres se manifesta avec trop de précoce ardeur pour qu'il put être donné suite à ce projet. Le village où s'écoula son enfance est situé dans les Vosges, quelque part sur l'ancienne ligne frontière franco-allemande. L'Alsace perdue était pour lui une réalité quotidienne et son père avait fait de ce deuil national une tradition de famille. Il passait le plus souvent ses vacances chez un oncle curé, dans un hameau champenois. « La tendre poésie avec laquelle il évoque sa jeunesse, ses premières émotions d'enfant de chœur, sa vie au presbytère, les marchés joyeux qu'il traversait en carriole, puis les dures années de travail à l'école, au lycée, à l'Université, dit assez que ces impressions-là pèsent encore sur sa pensée d'homme public. »

Il est enfant du peuple : il aime à le rappeler, il est fier d'être le fils de ses œuvres, un « homme nouveau, » comme disaient les Latins. « Il offre volontiers sa rude et méritoire ascension comme un témoignage qui doit valoir pour le présent comme pour le passé. Quand il s'interroge luimême, puisqu'on le dit friand de ces questionnaires solitaires, n'est-il pas trop facilement tenté de s'opposer à ceux dont la fortune et la classe ont, dès le berceau, commencé l'avenir ? » Il est plutôt défiant à l'égard de la richesse. Il a eu un mot très dur et très injuste pour « le christianisme des banquiers. » « Mélange d'ambition et de sincérité, de spontanéité et de méfiance, de susceptibilité et d'élans généreux, Herriot demeure un type cher à la France, l'enfant de ses œuvres faisant son chemin parmi ceux qui n'ont eu que la peine de naître, le fils du peuple qui s'est hissé sur les hauteurs, l'esprit qui bat le privilège ».

Il fut un brillant élève de l'Ecole normale supérieure, où il arrivait un peu apr s 1890. Il avait prononcé son premier discours comme simple lycéen, élève de rhétorique à Louis-le-Grand, sur la tombe de son professeur de littérature. Déjà il était entièrement conquis par les lettres. Sa génération était sous le signe du doute religieux, Renan en était le grand maître. Il n'apportait, affirme-t-il, aucun *Credo* à l'Ecole normale : il avait donc déjà perdu la foi de son enfance. Il en gardait pourtant comme un parfum de sentiment religieux, qu'il aimait sans doute à regarder comme l'essence la plus précieuse du christianisme, lorsqu'on en a répudié les dogmes. Il avait rencontré à Louis-le-Grand Gustave Téry, épié Leconte de Lisle sous les galeries de l'Odéon, prêté cent sous à Verlaine, son poète préféré, déjeuné avec Barrès. Il croyait n'avoir plus de *Credo ;* mais, comme toute sa génération, il avait celui de l'aristocratie de l'esprit : le *Credo* de la Science et du Progrès, le *Credo* négatif de Renan. La pensée pure triomphait autant dans la façon de vivre de ces adolescents que dans la tradition hégélienne dont on les nourrissait. Les jeunes professeurs qui sortaient de la rue d'Ulm se sentaient attirés vers la vie publique, demeurée trop longtemps l'arène réservée des avocats. Actuellement, nous semblons en train de passer de la « République des légistes » à la « République des professeurs » (c'est du moins Albert Thibaudet qui nous l'affirme) ; Herriot fait partie de la seconde.

Entre temps, le père était mort ; la mère avait acheté une petite ferme en Algérie. L'indigence était grande à ce foyer et le travail très dur. L'élève Herriot avait été boursier. Il aura toujours un faible pour les intelligences issues des couches inférieures de la société ; il sera partisan d'une sorte d'aristocratie à rebours : la noblesse du peuple. Tout en affichant un grand respect pour les « prêtres à la soutane verdie, » il ne doute pas que le rôle du prêtre soit passé. Que pense-t-il de la religion de son enfance, telle qu'elle est pratiquée de notre temps ? Sans doute qu'elle demeure un legs du passé, qu'elle continue à soutenir et à consoler des âmes, qu'elle peut avoir une bienfaisance relative auprès des intelligences retardataires. Mais il ne voit plus de place pour le prêtre dans la société évoluée de l'avenir. Il le remplace par l'instituteur. Comme le dit ici fort bien Sieburg : « En province, depuis le détrônement de l'Eglise, les prêtres ont perdu le magistère spirituel ; les professeurs ont pris leur place. La culture des esprits a remplacé la culture des âmes. Les instituteurs sont les prêtres de la Raison. »

Herriot fut professeur de lycée à Nantes, puis à Lyon. C'est ici que commença sa fortune politique. L'affaire Dreyfus, pour lui comme pour tant d'autres, fut l'occasion de son classement. Le radicalisme qui avait commis tant d'injustices envers le clergé et la religion, qui s'apprêtait à spolier les Congrégations, à mettre les religieux hors la loi, à dépouiller les prêtres séculiers de tous leurs biens collectifs, y compris leurs Caisses de retraite, était heureux de trouver sur sa route un moyen voyant de s'afficher comme un parti de *justice* idéale, de justice pure, sans voile, sans réserve, et d'arborer, en quelque sorte, la devise de Maximilien I^er^ : *Fiat justitia et pereat mundus.* Le clergé, trompé par son excès de confiance en tant de témoignages, qui paraissaient sincères, s'était trouvé, sans le vouloir, entraîné dans la bagarre. L'armée, la magistrature, le clergé se trouvaient liés, tout comme sous l'Ancien Régime. Et c'était

le clergé surtout qui recevait les coups et subissait les conséquences de l'acharnement de la mêlée. Herriot avait eu jusque-là des relations cordiales avec Barrès [1] ; mais après l'Affaire, la rupture se fait. Barrès demeurait nationaliste, il croyait et proclamait que la réhabilitation d'un officier juif ne devait pas se faire au détriment du pays. Herriot estimait que la justice passe avant tout, et que la Patrie elle-même doit céder le pas aux verdicts de la justice. Nous pensons comme lui que le culte de la justice est indispensable à un grand pays, mais nous ne pouvons pas comprendre que ce zèle de justice se montre si ardent et si pointilleux dans la cause d'un uif, et si aisément nonchalant ou obnubilé dans la cause de l'enfant catholique à qui l'Etat neutre doit le respect, c'est-à-dire une école prolongeant l'atmosphère de sa famille, et non point un milieu où sa foi ne peut plus qu'à peine respirer. — Nous sommes sûrs qu'il ne peut pas y avoir de raison d'Etat qui légitime une injustice ; nous applaudissons à la révision du procès de Dreyfus et à sa réhabilitation, du moment qu'il était innocent. Mais nous n'arrivons pas à saisir comment cette passion de justice n'a pas réussi à rendre justice à un clergé dont il était et dont il est encore si facile de connaître les pensées réelles et que l'on a condamné, sans l'entendre, sur les plus trompeuses apparences. — Lorsque le radicalisme accapare le monopole de la justice, il nous heurte, il nous blesse, il nous froisse, il nous fait mal, tout comme lorsqu'il accapare le monopole de l'amour des humbles, de l'amour du peuple, et il atteint en nous le sentiment de la justice. Voilà entre lui et nous l'un des plus graves malentendus. La grande mystique qu'il se donne, il nous l'a prise. Et il nous l'a prise à la façon de quelqu'un qui vole, car il prétend nous l'enlever, nous en ravir la propriété et l'usage.

Au moment où Herriot se jetait dans la bataille politique, il était déjà connu par quelques ouvrages appréciés : une étude sur *Philon le Juif*, que les spécialistes n'ont point retenue (1897), une thèse sur *Juliette Récamier* qui passe pour son meilleur livre, de lecture agréable et de documentation exacte (1904). Dès 1905, la politique le prenait tout entier. Il devenait maire de Lyon. Conférencier à la mode, il se révéla bon administrateur. Le parti radical-socialiste le présenta aux élections sénatoriales du Rhône, en 1912, et il passa sans peine. Ministre pendant la guerre, il devint député du Bloc national en 1919. Mais il ne tarda pas à nouer avec le « cher Blum » une alliance redoutable, que l'on appela le Cartel. C'est ce qui le conduisit à la Présidence du Conseil en 1924. Il s'était fait alors un devoir de conscience d'appliquer au pouvoir les idées prônées dans l'opposition et consacrées par la campagne électorale. Ce fut peut-être un bel accès de sincérité ; mais il n'oubliait qu'une chose : c'est que les idées de l'opposition ne sont pas toujours bonnes quand on est « au manche ». Louis XII disait : « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. » De même un premier ministre doit oublier la politique partisane. M. Herriot le comprit lorsqu'il consentit, après la débâcle financière dont il avait été le principal artisan, à entrer dans un Cabinet d'Union nationale, et présidé par R. Poincaré.

Il faut admirer sans réserve, chez M. Herriot, la faculté et la ténacité du travail. Il a la passion de se documenter. C'est un liseur infatigable : Sieburg le voyait constamment arriver à la Chambre avec des piles de livres sous son bras ; il lit pendant les séances, il lit en dehors des séances. Il a une curiosité intelligente et universelle. Sieburg fait l'aveu qu'il voulut savoir les titres des volumes qu'il apportait aux séances ; il se procura une jumelle tout exprès :

« C'est bien, dit-il, la seule indiscrétion que je me sois permise envers un politicien, indiscrétion d'ailleurs atténuée par le fait que le premier titre que je déchiffrai était celui d'un de mes ouvrages. Plus tard, je pus constater la diversité de ses lectures : Mémoires, Anthologies scolaires, Ouvrages historiques, Critique musicale : un volume consacré aux néoplatoniciens, le *Zauberberg* de Thomas Mann, traduit en français, et enfin la *Madame Récamier* d'Edouard Herriot lui-même. Il avait une façon souple et gracieuse de découper et de feuilleter ces volumes, tandis que retentissait la sonnette du Président, comme la cloche d'alarme d'un vaisseau qui sombre, que le député Dubois précisait d'une voix véhémente le montant des réparations allemandes, et que Renaudel, de ses aboiements cordiaux, déclarait insuffisantes les subventions accordées à l'industrie. Herriot restait sourd comme par magie. Il lisait avidement, et cependant on sentait que sa pensée flottait sur ces débats parlementaires, prête à se laisser jeter sur les rivages de la réalité par la violence de la bourrasque, jusqu'à ce qu'il se levât pour prendre la parole, en posant avec chaleur la main sur son cœur. »

Veut-on avoir une idée de la puissance de travail de M. Herriot ? Il suffira de l'entendre lui-même nous expliquer l'emploi de son temps :

« Arrivé à Lyon le samedi soir à 10 h., je travaille jusqu'à 2 h. du matin à l'Hôtel de Ville. De 2 à 3 h., je lis les épreuves de mon *Beethoven*. Le dimanche, je commence ma journée avec l'inauguration d'une usine ; puis j'écris un article pour l'*Ere nouvelle* ; à 3 h. de l'après-midi, je préside une réunion d'anciens combattants. A 8 h. 30, je fais une conférence sur Chopin. Le lundi, je ne quitte pas un instant l'Hôtel de Ville, où je compulse des documents. De 4 à 8 h., je reçois du monde ; de 8 h. 30 à minuit, je préside une séance au Conseil municipal. A une heure du matin, je monte dans le train de Paris, et l'après-midi, à 3 h., à la Chambre, j'interviens dans un débat sur la politique extérieure... Je recommence à travailler à 5 h. de l'après-midi, dans ma chambre d'hôtel, à Paris, et couvre des pages de mon écriture. Je supprime le dîner qui me sortirait de ma tension. Je me contente d'un sandwich au fromage, arrosé d'un verre de vin rouge, absorbé en travaillant. Ce n'est que tard dans la nuit que je descends mes cinq étages, comme un

[1] La gouvernante du romancier était une tante du jeune Herriot, qui parfois était venu lui rendre visite le dimanche, pendant les vacances. Barrès avait entendu parler de ce neveu si intelligent et avait voulu le voir.

dieu descend de l'Olympe, pour faire quelques pas, découvrir à la ville plongée dans la nuit un aspect tout nouveau, et même prendre un café. Jadis je me rendais habituellement dans un café de Passy où, assis à une table de marbre, j'ai écrit des centaines d'articles, jusqu'à ce qu'un jour on eût découvert qui j'étais et qu'on commençât à discuter politique avec moi. »

Voilà certes un programme chargé. On se demande comment un tel surmenage peut laisser place à la réflexion bienfaisante et vivifiante. Mais le public dira : « Quel coffre ! » Et l'on ne sera pas surpris de rencontrer dans un des livres de M. Herriot, cet aveu : « Je me réveille chaque matin, tout heureux de la journée de travail qui commence. » Tout cela correspond exactement à sa personne. On ne peut le voir que le manteau déboutonné, le chapeau sur la nuque, une volumineuse serviette sous le bras, et la pipe entre les dents. Il respire la force. « On ne saurait manquer de reconnaître en cette robuste nature une sorte de garçon inébranlable, que la perspective de son avenir remplit d'enthousiasme, et qui jouit autant de ses mets préférés que du sentiment de sa force. » On dirait un Hercule de la politique. Il joue de la virtuosité de son esprit comme un champion de boxe de ses muscles. Il a une résistance prodigieuse, ne pratique aucun sport, n'observe aucun régime, ne visite aucune station thermale. Il se contente de vivre. Il est partout à son aise, dans les finances comme dans les faïences, dans les arts comme dans les lettres, aux Affaires étrangères comme à l'Instruction publique, à table comme à la tribune, dans un banquet comme dans une réunion publique. Il unit les contraires : il est tendre et rude, il est mystique et terre-à-terre, il est pratique et rêveur, il est plein de confiance en lui-même et il s'interroge anxieusement. « Ignotus » parle à ce propos des « furieuses contradictions qui composent son personnage. » Et tout le monde sait qu'il ressent avec une « psychologie d'écorché » les moindres piqûres qui affectent son épiderme. Nul ne doute qu'il soit ambitieux, qu'il aime le pouvoir, qu'il se croie fait pour gouverner, qu'il trouve tout naturel que les honneurs viennent à lui. Et cependant, il ne cesse de se plaindre de la dureté du sort qui l'accable sous les responsabilités qu'il n'a point cherchées, ou sur la méchanceté des hommes qui refusent de le comprendre ou de le suivre. Il mêle du pathétique à tous ses gestes gouvernementaux. Il n'y a pas de vertu à laquelle Herriot ait plus de prétention qu'à la *sincérité*, et il n'y a pas de qualité que ses adversaires aient plus de peine à lui accorder que celle-là. Il est capable de jouer tous les airs sur la même lyre. Il prendra le bras d'un cardinal sur les ruines de Reims, il décorera en l'embrassant un curé de Lyon après la catastrophe de Fourvière, il fera compliment à une religieuse de son dévouement auprès des malades et des infirmes ; et il sera l'homme des récriminations contre l'Eglise, contre le haut clergé, contre les Congrégations, l'homme des appels au laïcisme contre la religion et à la religiosité contre les dogmes ! Pour le comprendre, il faut se souvenir qu'il incarne en lui bien des générations de Français, de rudes et âpres paysans, qui avaient le catholicisme dans le sang mais qui trop souvent jalousaient leur curé et critiquaient ses prônes. Il représente à merveille cette France du xx^{e} siècle, où se battent des siècles d'histoire agitée et glorieuse ou triste, l'étatisme et l'individualisme, l'ordre et la révolution, le matérialisme et le mysticisme.

Il représente surtout fort bien ces hommes de haute culture intellectuelle qui ont touché à tout, qui ont fait le tour de toutes les philosophies, qui ont bu à toutes les coupes, et qui finissent par ne plus croire à rien, si ce n'est à la Lumière en général, à ce qu'ils nomment le Progrès, c'est-à-dire au fond à eux-mêmes et à leur élasticité d'esprit. Chaque événement, chaque ambiance éveille dans de telles âmes des échos inattendus, des résonances nouvelles, et ce qu'ils nomment leur sincérité, — dont le spectateur simpliste doute, — n'est peut-être que la contradictoire succession des flux et reflux de leur impulsivité.

Ne cherchons pas à préciser ici la doctrine politique de M. Herriot. Elle est celle de son parti qu'il incarne d'une façon si heureuse que l'on a pu accuser le dernier Congrès, — celui de Toulouse, en novembre 1932, — de pratiquer l' « herriolâtrie, » une nouvelle religion pour un parti qui ne passe pas pour religieux. Etudions donc les « idées politiques de la France. » Nous y trouverons en bonne place les idées de M. Herriot et du radicalisme dont il est le chef.

II

Albert Thibaudet a intitulé son essai non point « les Partis politiques de la France, » mais « *les Idées politiques de la France.* » C'est que les partis et les groupes sont morcelés en France d'une façon étrange. Il est fastidieux et un peu vain de faire le tour des étiquettes diverses, et leur nombre peut s'accroître encore. Ce serait un calcul à faire de savoir combien de combinaisons on peut tirer de ces cinq mots : républicain, démocratique, gauche, radical, socialiste. En y ajoutant aux deux ailes des mots comme « conservateur » d'une part et « communiste » de l'autre, on aurait la limite idéale du nombre des *partis*. Mais cela ne voudrait pas dire que le nombre des *idées* politiques a augmenté d'autant ! A Dieu ne plaise !

C'est au lendemain de la Révolution, — c'est-à-dire en 1815, — que les partis se sont formés et que les idées politiques se sont précisées. Sous l'Ancien Régime, il n'y avait pas de politique intérieure, pas de partis, pas d'opinion publique proprement dite. Sous la Révolution déjà se dessinèrent des orientations et des tendances. Mais la Révolution une fois passée devint le pivot du classement ; on fut pour ou contre la Révolution, sans distinguer assez entre ce qui avait fait partie intégrante de la Révolution.

En politique, il est entendu que l'on n'oppose que des idées. Mais il est clair qu'aux familles d'idées correspondent plus ou moins des systèmes d'intérêts, qui en sont le substratum et souvent la raison d'être pure et simple, en tout cas la force de propulsion. Les intérêts pourtant, à eux seuls, ne sont qu'un corps sans âme ; ils ne peuvent alimenter la lutte politique. C'est ce que nous exprimons, en langage peu théologique, quand nous disons qu'il faut à tout parti « une mystique, » une « spiritualité. » Et il peut y avoir une assez grande distance parfois entre la mystique et les intérêts qu'elle recouvre. Ainsi dans le parti radical-socialiste : le mot *radical* représente surtout les intérêts, tandis que le mot *socialiste* représente la « mystique, » en sorte que le parti est au fond noyé dans l'illogisme. C'est ce dernier fait que l'on traduit en disant que le radical-socialiste a le porte-monnaie à droite et le cœur à gauche.

Albert Thibaudet distingue actuellement six familles d'esprits, ou six grandes idées politiques : traditionnalisme, — libéralisme, — industrialisme, — christianisme social, — jacobinisme, — socialisme. Ces idées politiques ne sont pas représentées au Parlement à proportion de leur force réelle. La première est nulle au Parlement et garde de la force dans le pays, la dernière est faible dans le pays et très puissante au Parlement.

Cette différence s'explique par une sorte de maladie qui sévit dans le domaine politique français, et que les observateurs politiques ont nommée : *le sinistrisme*. Ce mot veut dire que le citoyen français a en général la phobie de la droite, qu'il ne veut connaître que la « gauche, » qu'il a l'obsession d'être « de gauche » et la terreur de paraître « de droite. »

Cette maladie amène une espèce de déclassement verbal des partis. Comme le dit spirituellement Albert Thibaudet,

« il faut une acrobatie d'esprit pour comprendre que le groupe qui est à droite des radicaux ne peut pas s'appeler autrement que gauche radicale. Ce terme de gauche disparaît à partir des radicaux. De sorte que la vraie gauche parlementaire commence à la limite exacte où, pour que l'électeur croie qu'on en est, il devient inutile de lui conter qu'on en est. Il est vrai qu'il n'y a pas de groupe radical tout court, mais le groupe radical-socialiste, précédant les groupes socialiste-français, socialiste indépendant, socialiste. On appelle radical-socialiste un parlementaire moins radicalement socialiste qu'un socialiste tout court. De sorte que la même comédie qui se jouait à droite de la césure, avec le mot gauche, reprend symétriquement à gauche de la césure sur le mot socialiste. »

Et cette sorte de comédie n'est pas un simple jeu sur les mots. La philosophie du fait est la suivante : il est convenu que la droite représente l'arrêt, l'absence de mouvement, la résistance, la réaction, ou, si l'on veut, le maintien de l'ordre existant, et il s'ensuit que la gauche représente le mouvement, donc le progrès, donc l'avenir. Et comme nul n'a envie de paraître fossilisé, rétrograde, obscurantiste, tout le monde prétend donc au mot « gauche, » sous peine de passer pour un ennemi du bien de son pays. Il est probable que cette maladie « sinistrogyre » remonte à l'époque des deux grands partis qui se formèrent au lendemain de 1830 : le *parti de la résistance* et celui du *mouvement*. Il fut entendu que le premier représentait les intérêts, tandis que l'autre représentait les idées [1]. Ce mouvement, c'est cela que l'on appelle *le Progrès*. Quiconque n'est pas à gauche est réputé adversaire du Progrès.

Nous avons une tendance à ironiser sur ces enfantillages, et assurément, ce sont là de plates puérilités. Mais il ne s'agit pas d'ironiser : il s'agit de constater et de comprendre. Il s'agit surtout d'insérer notre action sacerdotale en pleine pâte contemporaine. Il nous faut donc chercher à saisir la nature de ce *Progrès* dont rêvent nos contemporains et qui les fascine dangereusement.

Le théoricien du Progrès fut *Condorcet* (1743-1794). Il donnait comme tâche essentielle à l'Etat l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Il voulait que cette amélioration fût continue. Et sans doute cet idéal n'a rien de spécifiquement républicain. Le roi Henri IV voulait aussi l'amélioration du sort des paysans. Le roi Louis XII avait reçu le surnom de « Père du peuple. » Les monarchies et les dictatures européennes n'ont pas moins fait pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière que la troisi me République en France. On pourrait même démontrer que la République a été la plupart du temps en retard d'une idée ou d'une institution sur les monarchies voisines, en ce qui concerne la législation sociale. Mais ce qui est propre à notre République, c'est d'avoir pris ce Progrès, — qu'elle réalisait plus lentement que les Etats voisins, — comme son drapeau, de l'avoir brandi contre l'Eglise et l'ancienne monarchie française, de l'avoir accaparé devant le peuple, d'en avoir fait le substitut de la religion traditionnelle, l'idéal nouveau qui remplace celui du vieux Catéchisme.

Au premier rang de cette amélioration des conditions, la République a eu l'art de placer un article qui faisait partie de l'antique idéal de l'Eglise : l'instruction pour tous. Le grand problème républicain, celui où la mystique confine à la politique, c'est le problème de l'Ecole. La formule fatidique : *gratuit, obligatoire* et *laïque*, a fait de l'enseignement l'un des traits essentiels du Progrès, tel que l'ont compris les « Républicains. » Le grand tapage que l'on mène actuellement au-

[1] Nul n'a mieux précisé cette distinction que Lamartine. Poète et politique, Lamartine était l'homme du « mouvement pur. » Il vivait dans le fluide, dans l'inconsistant. On sait qu'il disait que sa place à la Chambre était au plafond. Il n'y a plus personne à la place que revendiquait Lamartine, mais le préjugé créé par lui lui a survécu.

Marchez ! L'humanité ne vit pas d'une idée,
Elle éteint chaque jour celle qui l'a guidée.
Elle en allume une autre à l'immortel flambeau !

tour de l'*Ecole unique* n'est que la répétition d'une manœuvre qui a déjà si bien réussi.

Et l'une des conséquences de cet accaparement des questions d'enseignement populaire par les partis de gauche, c'est que l'Ecole est chargée précisément de maintenir dans les masses le préjugé nécessaire du « sinistrisme. » Née de ce préjugé, l'école laïque le propage et le développe dans le peuple. « La fonction de l'école est de placer automatiquement à gauche de la génération qui s'en va la génération qui vient. L'école est donc la principale ouvrière du mouvement vers la gauche. » Et cela explique une anomalie de notre politique française. depuis un demi-siècle, savoir : que les partis qui se succédèrent au gouvernement ont protégé de tout leur pouvoir une institution qui ne tendait régulièrement qu'à les déposséder à plus ou moins longue échéance. Nous nous étonnons, par exemple, que les radicaux-socialistes qui sont au pouvoir et qui luttent pour le conserver entretiennent à l'école un esprit qui est visiblement favorable au socialisme qui doit les manger un jour. Mais les opportunistes avaient fait la même chose avant eux ; ils avaient fondé l'école qui devait aboutir au radicalisme et à l'exclusion de l'opportunisme. Il est rare de voir un souverain qui a hâte de céder la place à son héritier présomptif. Cela se voit en République. De même que chez les Anglais il était d'usage que le Prince de Galles groupât autour de lui toute l'opposition à la couronne, c'est-à-dire au pouvoir du prince régnant, son père, de même le parti qui est à gauche du gouvernement régnant aspire à prendre sa place et concentre toutes les forces de l'opposition ; mais la différence ici est que le gouvernement au pouvoir maintient par tous les moyens cette école « des lumières, » qui travaille avec acharnement à assurer le triomphe de ses successeurs de désir :

« Il y avait, dit Thibaudet, une singulière illusion dans cette réponse de Jules Ferry à un député qui lui demandait quelle morale enseignerait l'école laïque : « Mais elle enseignera la vieille morale de nos pères ! » Ferry mettait sous la catégorie de la tradition ce qui était né et ne pouvait se développer que sous celle du changement. La morale que l'école laïque enseigne n'a pas seulement échappé au contrôle des pères, mais au contrôle de l'Etat. Elle est aujourd'hui syndicaliste, socialiste et pacifiste. Expression même de la République, elle a évolué avec la République et selon les mêmes rythmes. Comme spirituel de la République, elle est à gauche de la République. »

Et il est encore très curieux de remarquer que le groupe préposé à la garde du laïcisme, qui est en voie de détruire le radicalisme pour nous conduire au socialisme, est précisément le groupe parlementaire le plus entiché de radicalisme pur, le plus opposé à l'avènement du socialisme, à savoir, la Gauche Démocratique du Sénat, « Faculté de Théologie de la laïcité, » réunion de toutes les vieilles barbes de la laïcité intégrale.

Et tout cela prouve une fois de plus que quand on prétend que la mystique est le domaine de l'irrationnel, cela est tout particulièrement vrai, — et j'oserais dire *uniquement* vrai, — de la mystique laïque, qui se dit et se croit fondée sur la *raison !*

Justice immanente peut-être !

III

Passons en revue maintenant les six « familles politiques » de la France. La plus « à droite » est le *Traditionnalisme.*

« Le trait le plus remarquable de la famille traditionnaliste, écrit Albert Thibaudet, c'est son importance dans le monde qui écrit et sa faiblesse dans le monde politique. » Il devrait préciser que le monde politique se nourrit d'une autre « écriture » que celle « du monde qui écrit. » Et il aurait pu exprimer sa pensée en disant que le traditionnalisme est fortement représenté dans la littérature et faiblement dans le journalisme. Et pourquoi ? Parce que le littérateur dit ce qu'il pense librement et d'une façon désintéressée, tandis que le journalisme est une entreprise de combat où l'on doit dire ce qui peut agir sur le peuple, et par suite lui parler son langage et celui de ses passions. Un journal qui ne s'adapterait pas quelque peu à son cercle de lecteurs serait mort-né ; un littérateur qui ne dirait pas quelque chose de personnel ne trouverait que dédain et pitié.

Mais ne nous arrêtons pas plus qu'il ne convient à ces remarques préliminaires, si intéressantes qu'elles soient. S'il est vrai que ce sont les idées qui mènent le monde, il n'est pas possible que le traditionnalisme, si puissant en littérature, ne redevienne un jour influent en politique. Pour le moment, il y a divorce entre la pensée et l'action en France. On ne trouverait pas une idée qui soutienne la discussion dans les philosophies de la « politique de gauche. »

Essayons de préciser ce que c'est que le traditionnalisme. Les frontières ici sont vagues. Tous les catholiques sont traditionnalistes en un certain sens. On peut leur reprocher d'avoir conclu de leur traditionnalisme nécessaire en religion à une alliance naturelle avec le traditionnalisme en politique. La trahison de l'Action Française, les condamnations qui l'ont frappée, le douloureux schisme qu'elle a provoqué, ont contribué à mettre de la clarté dans les relations changeantes de ces deux traditionnalismes bien différents, que M. Thibaudet ne distingue pas assez nettement. Nous souffrons encore, nous catholiques, de ce que cette distinction ne s'est pas faite assez vite et avec assez de force. Thibaudet parle du traditionnalisme « monarchiste et clérical » comme d'une force qui agissait encore puissamment en 1885. Il soutient que ce traditionnalisme a dû ses revers et la perte presque totale de son importance politique, c'est-à-dire de son emprise sur le peuple, au boulangisme et à l'Affaire Dreyfus, « c'est-à-dire, ajoute-t-il, à des manques graves de flair et d'intelligence. » C'est sans doute rétrécir un peu ce phénomène

historique de l'effondrement du traditionnalisme en France.

Le boulangisme et l'Affaire Dreyfus n'ont fait qu'achever une décadence qui avait commencé dès le « refus » du comte de Chambord, en 1873, s'était poursuivie au Seize-Mai, et devait se précipiter dès que l'école laïque amènerait ses rejetons sur le champ de bataille électoral. Au temps du boulangisme (1888-89), les premiers enfants sortis de l'école laïque ne votaient encore qu'en petit nombre. Mais autour de 1899, lorsque se déclencha vraiment l'Affaire, par la demande de révision, il y avait 18 ans que l'école fonctionnait, que le « sinistrisme » était en action, et les jeunes générations ne voulaient même plus s'en tenir à l'opportunisme. L'Affaire a tué la République opportuniste et fondé la République radicale.

C'est la guerre, d'une part, et la condamnation de l'Action Française, d'autre part, qui ont fait disparaître du monde parlementaire les anciennes étiquettes sous lesquelles se cachaient les royalistes. Actuellement les anciens royalistes, à l'extrême-droite, ne sont plus représentés que par les « indépendants, » qui, en prenant cette étiquette, ont voulu laisser entendre qu'ils étaient eux aussi dans « le mouvement. » Ils n'osent tout de même pas s'appeler « de gauche, » mais le mot d' « indépendant » sonne comme quelque chose qui n'est pas « de droite. » Le *sinistrisme* agit de la sorte jusque sur les traditionnalistes.

Albert Thibaudet ne me paraît pas tout à fait exact quand il écrit que les traditionnalistes « occupent les positions stratégiques de la presse. » Si la presse traditionnaliste était plus puissante que la presse de gauche, elle l'emporterait. Ici, plus encore que dans une bataille, ce sont les gros canons, c'est l'artillerie lourde qui assure la victoire. Pourquoi ? Parce que le journal qui a le plus de lecteurs représente les plus gros bataillons électoraux. On ne lit un journal que parce que l'on partage ses opinions politiques ou tout au moins parce que l'on aspire à les partager ou que l'on n'y répugne pas absolument. Mais Thibaudet a raison quand il ajoute : « Les lettres, les académies, les salons, Paris en somme, vont à droite par un mouvement d'ensemble, par une poussée intérieure comme celle qui oblige les groupes politiques à se déclarer et à se classer à gauche. »

Il y a en outre un bloc traditionnaliste particulièrement fort dans l'Ouest, et des îlots dans le reste de la France. Albert Thibaudet déclare qu'il « a pour corps et pour appui l'Eglise catholique. » Cela demanderait de nouveau une explication. Nous sommes traditionnalistes en religion, mais cela ne saurait nous empêcher d'être progressistes en politique. En Angleterre, les catholiques ne sont pas en général du côté des conservateurs, mais ils comptent plus d'un député travailliste, et le grand publiciste catholique G. K. Chesterton a créé un parti « distributiste » qui est singulièrement avancé. En Amérique, les catholiques sont tous du côté « démocrate » et ne marchent pas avec les « républicains » qui viennent d'être battus aux élections générales sur le dos d'Hoover.

La position de l'Eglise est beaucoup plus complexe que ne se l'imagine M. Thibaudet. Elle ne demande à la politique que *la liberté*. Elle sait bien qu'elle aurait droit à mieux que cela : à la reconnaissance, à l'amour, à la protection, à l'admiration, à l'obéissance. Mais puisqu'on lui refuse tout cela, qui doit être donné spontanément et ne peut être exigé juridiquement, elle réclame le droit commun, qu'on lui refuse par la plus flagrante des injustices. Elle est prête à collaborer à tous les progrès, à travailler de toutes ses forces à l'amélioration des conditions « de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » Elle « a pitié de la foule, » comme le disait son divin Fondateur. Ses prêtres sont du peuple et se piquent d'être les meilleurs amis du peuple, les plus sincères et les plus désintéressés, comme les plus éclairés. Si elle s'oppose aux mauvais politiciens, c'est qu'elle estime qu'ils trompent le peuple et le grugent, ce n'est pas du tout par traditionnalisme, c'est-à-dire par attachement à des traditions politiques périmées. Elle se situe, du reste, au-dessus des partis et elle est prête à servir d'agent de liaison entre les diverses familles politiques du pays.

Il conviendrait donc toujours, quand on parle des partis, de placer l'Eglise dans un rang à part et de ne la confondre avec aucun des groupes en présence. Elle aspire à collaborer loyalement avec tout gouvernement juste. N'ayant en vue que la sauvegarde de sa liberté et des intérêts sacrés dont elle est dépositaire, on ne peut pas l'accuser de versatilité politique, parce qu'elle est apte à faire alliance avec n'importe quel parti, à la seule condition qu'on lui accorde son droit : le droit commun !

Albert Thibaudet est plus juste quand il dit :

> « Le traditionnalisme a surtout pour cadre l'aristocratie de naissance, restée forte, saine, riche, régulatrice de la vie mondaine, liée à toute la vie militaire, agricole, économique, littéraire du pays... L'Académie française représente une autre puissance traditionaliste. Les traditionnalistes comprennent sans doute plus de gens instruits et cultivés que les autres secteurs politiques. Seulement, ils portent un nom infamant : *la réaction !* »

Il paraît que ce mot est très difficile à faire comprendre aux étrangers. Il indique, dans la pensée de ceux qui l'ont créé, une position protestataire et revêche, une sourde hostilité aux institutions, aux lois et même au principe de la démocratie, un tenace attachement à la théorie du droit divin contre le droit du peuple.

En fait, il n'y a que les partis de gauche qui se servent de ce mot comme d'une flétrissure et ils l'appliquent à tous ceux qui sont plus à droite qu'eux-mêmes. Un radical de gauche est un « réactionnaire » pour un radical-socialiste, et un radical-socialiste est un « réactionnaire » pour un socialiste, *a fortiori* pour un communiste. Le jour n'est pas loin où le mot de réaction s'appliquera à tous les partis « bourgeois », c'est-à-dire

à tous ceux qui n'admettent pas encore l'idéologie marxiste. Et nous marchons peut-être vers un temps où l'on verra aux prises bourgeois unifiés contre socialistes unifiés.

Si le traditionnalisme est pratiquement nul sur le terrain politique, c'est que la masse des gens d'ordre, — il en reste encore beaucoup, — ont compris qu'il était nécessaire de se grouper sous des étiquettes moins compromettantes que celle de la monarchie, pour agir sur l'opinion et faire frein contre les innovations dangereuses des partis avancés.

Deux de ces étiquettes surtout ont fait fortune : *le libéralisme* et *l'industrialisme*.

IV

Le libéralisme est actuellement une orientation politique plus qu'un parti proprement dit. Le nom ne se trouve pas sur la liste des groupes parlementaires. Il est la ligne de repli des traditionnalistes qui sentent que toute restauration monarchique est désormais hautement invraisemblable et qui ne veulent pourtant pas être réduits à l'attitude et à la situation d' « émigrés à l'intérieur ». Nous disions tout à l'heure que l'Eglise croit avoir droit à l'admiration, à la reconnaissance, à l'amour, à la docilité, parce qu'elle est la vraie mère de la civilisation occidentale et que cette civilisation ne peut se maintenir que par elle ou du moins avec elle. Et nous ajoutions que puisqu'on lui refuse toutes ces choses, elle réclame tout au moins *la liberté*. Voilà bien le principe du « libéralisme ». Nous sommes tous des libéraux en politique. Et pourtant, l'Eglise a longtemps condamné le libéralisme. C'est qu'il est dur pour une mère d'en venir là et de renoncer à l'affection pour ne plus demander que la tolérance ! Voilà où nous en sommes. Et comme il y avait en France une quantité de soi-disant libéraux, nous avons fait appel à leur concours pour obtenir ce minimum que les enfants les plus dénaturés ne doivent pas refuser à une mère, même devenue importune ! Nous nous sommes aperçus alors que le nombre des vrais libéraux était bien petit. Il a été grand aussi longtemps qu'il s'agissait de combattre les privilèges séculaires de l'Eglise : privilèges qu'elle n'avait nullement usurpés, mais que lui avait accordés la gratitude des peuples. Il est devenu ridiculement petit dès qu'il s'est agi de défendre l'Eglise contre l'injustice ! C'est ce que constatait Faguet, en 1903, dans son livre sur *Le Libéralisme* : « Le Français est homme de parti avant tout, et homme de parti très passionné, et il ne souhaite rien au monde, après le succès de ses affaires particulières, que le triomphe de son parti et l'écrasement des autres. »

Le libéralisme était l'âme même du « ralliement » recommandé par Léon XIII. Il rencontra du côté républicain quelques sympathies ; Spuller parla de « l'esprit nouveau. » Ce n'était rien autre chose que le libéralisme vu du côté anticlérical. On pouvait s'entendre dans le culte de la liberté et de la justice. Il y aurait eu une longue route à refaire à rebours. Les lois scolaires étaient et sont toujours foncièrement injustes ; tant qu'elles ne seront pas corrigées et redressées, on ne pourra pas parler de libéralisme en France. Le vrai libéralisme ne distingue pas entre les citoyens. Il n'exclut personne des emplois publics. On reproche à l'Ancien Régime d'avoir écarté des fonctions officielles certaines catégories de Français, les uifs, les protestants. La troisième République a mis les religieux hors la loi ; elle n'est pas plus libérale que l'ancienne monarchie et sur pas mal de points elle l'est beaucoup moins. Nous vivons toujours sous le régime absurde des représailles politiques et de la guerre civile. On nous dit : « Les lois scolaires et les lois antireligieuses sont le châtiment des oppositions politiques menées par l'Eglise. » Peut-il être question de châtiment, lorsque la liberté des opinions est un droit sacré, lorsque tout le monde a le droit de dire et d'écrire et d'imprimer ce qu'il pense ? Mais la logique et la politique sont deux choses bien différentes. Historiquement, Albert Thibaudet a malheureusement raison quand il écrit : « L'expérience libérale de l'esprit nouveau échoua, avec l'Affaire Dreyfus. » Mais nous ne sommes pas entièrement de son avis quand il ajoute : « non du fait de la République, mais du fait de l'Eglise, qui, entraînée moins encore par les évêques que par les Congrégations enseignantes et les trente mille prêtres abonnés de *La Libre Parole*, ressuscita les temps de la Ligue, et prit place, dans les conditions les plus absurdes, parmi les troupes d'assaut de la dernière bataille des vieux partis contre la République. »

Cela c'est la thèse des radicaux ; elle aurait besoin de sérieuses retouches. En tout cas, il est difficile de comprendre que le radicalisme n'ait pu se porter au secours de la « justice » en faveur de Dreyfus, qu'en commettant les pires injustices envers les 30.000 prêtres abonnés à la *Libre Parole*... et envers tous ceux qui n'y étaient pas abonnés. L'Affaire Dreyfus fut un prétexte, non *une cause*. Thibaudet commettrait-il l'erreur de prendre l'attentat de Serajevo pour « *la* cause » de la Grande Guerre ? Ce fut l'occasion, non la cause. Depuis Polybe, cette distinction est devenue élémentaire, et avant Polybe on la connaissait fort bien.

Quoi qu'il en soit, le radicalisme fut heureux de pouvoir couvrir ses violences et ses injustices de cette excuse commode : *la défense républicaine*. « Dès lors, poursuit Thibaudet,

> « la Séparation dut être tout le contraire d'une mesure de libéralisme... Elle fut une mesure de défense républicaine, la défense républicaine contre les séculiers, comme les lois contre les Congrégations avaient procédé de la défense républicaine contre les réguliers... Les vacances du libéralisme furent marquées par les excès sectaires du combisme, la guerre civile des inventaires, la foire d'empoigne des liquidations, tout ce qui excita sur l'Aventin des dreyfusiens restés libéraux la verveuse colère des Bernard Lazare et des Péguy. »

Mais le libéralisme est reparu plus fort depuis la Séparation. L'anticléricalisme est en voie de déchéance. Comme le dit notre auteur : « Le parti radical se trouva fort dépourvu quand la Séparation fut venue. » La guerre surtout a donné au prêtre des amis, en opérant la fusion des cœurs sur le champ de bataille :

« Quand le parti radical tenta de ressusciter la défense laïque, aux élections de 1924, en sonnant la cloche d'alarme contre les congréganistes rentrés pendant la guerre, et en réclamant la dénonciation du Concordat pour l'Alsace, ces fonds de tiroirs combistes et comitards laissèrent la province indifférente, et attirèrent en rafale sur les vainqueurs du 11 mai les quolibets de Paris. L'anticléricalisme qui émouvait les passions a fait place à la laïcité, mot de passe ésotérique ou technique, de comité à comité. »

M. Thibaudet estime qu' « il y a en France un courant de libéralisme et d'idées libérales beaucoup plus fort qu'on ne le croit souvent. » Cela n'est pas absolument sûr. Aussi longtemps que l'injustice régnera dans nos lois en matière scolaire et religieuse, on n'aura pas le droit de parler d'un courant de libéralisme vraiment puissant. Et voici comment il définit le libéralisme tel qu'il l'entend :

« Le libéralisme est le système d'une société des idées, établie sur des bases de tolérance active et de coopération analogues à celles d'une vraie Société des Nations. Depuis l'époque où écrivait Faguet, tous les partis ont perdu ou atténué leur venin antilibéral. L'Eglise elle-même est devenue libérale. De l'autre côté, il n'y a plus, si ce n'est chez les instituteurs, anti-curés par position, et les « plus de soixante ans » de la Maçonnerie, d'anticléricalisme militant. Les socialistes font les élections sur la question de la paix, sur un libéralisme intégral entre les nations. L'antisémitisme, qui en 1902 trublionnait à tour de bras et de matraques, a disparu. Les nationalistes s'appellent aujourd'hui républicains nationaux. »

En réalité, faute d'avoir persévéré dans la lutte autour de l'école, en réclamant la justice pour les catholiques, les libéraux vont se trouver en face d'une nouvelle offensive du jacobinisme par l'Ecole unique. On verra alors ce qu'il reste de libéraux en France.

V

L'*industrialisme*, qui voisine avec le traditionnalisme et le libéralisme, est une tentative de placer le problème politique sur son plan véritable : le plan économique. L'Etat est fait pour des visées temporelles. Il a pour fonction essentielle la paix et la prospérité des citoyens. Il est un organisme de haute justice, de coordination et de subordination. L'homme a passé successivement de la vie en famille à la vie en tribu, à la vie en société politique. Faire vivre des hommes en paix ensemble, laisser le champ libre à toutes leurs aptitudes intellectuelles et créatrices, voilà le rôle de l'Etat. Dans ce système, le spirituel est laissé aux Eglises, l'Etat ne s'occupe que des intérêts. « Nous entendrons par industrialisme, dit M. Thibaudet, le système politique où le point de vue de la politique est subordonné à celui de la production. »

Cela semble si extraordinaire, paraît-il, que l'auteur est obligé de justifier ce point de vue. « Il ne s'agit pas là, nous dira-t-on, d'idées, mais d'intérêts, des Intérêts, en tant que, comme aux temps de Lamartine et de Guizot, ils s'opposent aux Idées. »

Pas nécessairement. C'est une idée que de se dire : « Nous n'avons que faire, en tant qu'Etat, de propager une théologie, puisque, pour maintenir la paix entre les citoyens, nous avons commencé par proclamer la neutralité, c'est-à-dire l'impartialité de l'Etat. Notre dogme sera donc de nous confiner dans la production. » Rappelons-nous ce qui a été dit : l'Etat doit tendre à la paix intérieure et à la prospérité temporelle. Pour la paix, il renonce à prendre parti, il n'épouse aucune querelle d'idées, il dit très haut : « Balance égale ! *Ni laïcisme, ni cléricalisme,* mais liberté et droit commun pour tous. » Pour la prospérité, il doit s'attacher au problème des problèmes, celui qui est probablement insoluble, et qui en tout cas réclame toute notre attention : l'équilibre entre la production et la consommation.

L'industrialisme ainsi conçu est une nouvelle forme du libéralisme. Il est un effort pour arracher l'Etat aux querelles théologiques. Entre le laïcisme jacobin et le cléricalisme qui n'est plus dans nos mœurs, il serait le tiers-parti. Bon gré, mal gré, il est certain qu'il va gagner du terrain. La crise que nous traversons et qui n'est sans doute que le commencement d'une longue période de difficultés financières et économiques fera une obligation à l'Etat de laisser de côté les visées sectaires du jacobinisme, cette théologie à rebours. Il va s'agir avant tout de remettre de l'ordre dans la maison. Il va s'agir de se réadapter, après la flambée économique occasionnée par les vides creusés au cours de la guerre, à une vie économique saine et stable. C'est une politique de fou furieux, quand la maison brûle, de mettre aux prises les locataires sur des questions d'opinions opposées. Il n'y a que des jacobins renforcés et incorrigibles qui puissent, en de pareilles conjonctures, s'hypnotiser sur la vieille guerre de religion entre le laïcisme et le cléricalisme. Les Soviets eux-mêmes ont bien vu que le problème des problèmes actuellement est celui de la production.

Mais la *production* n'est qu'un chapitre de l'Economie politique. Il y a encore la *répartition* et la *consommation*.

L'industrialisme n'a pas encore affronté jusqu'ici les grosses difficultés. Il s'est formé, au lendemain de la guerre, comme une sorte d'alibi aux querelles d'avant-guerre, comme une suite de l'union sacrée proclamée au début de la guerre. Thibaudet l'appelle un néo-saint-simonisme, sous prétexte que Saint-Simon, parmi beaucoup d'idées extravagantes, avait lancé celle-ci : que la force sociale créée par la Révolution du machinisme ne pourrait réussir par le libéralisme pur, celui de Say et d'Adam Smith, mais qu'il lui faudrait réaliser une organisation de la société, opérée du point

de vue des producteurs. Nous le voulons bien. Mais l'industrialisme aurait une base bien plus solide, croyons-nous, s'il partait tout simplement de ce fait énoncé plus haut : l'Etat doit la paix et la prospérité aux citoyens. L'impartialité assurerait la paix. Quant à la prospérité, elle dépend surtout de l'organisation de la production, de la répartition et de la consommation. Cela est clair et logique, mais cela serait bien plutôt du néo-thomisme que du néo-saint-simonisme.

Au lendemain de la guerre,

« les organes de la production fédérée, les grands comités industriels qui dirigeaient la réfection de l'outillage, ne se sont pas contentés de jouer, en dehors de leur rôle économique, un rôle politique, ce qui est de tous les temps. Composés en grande partie d'hommes jeunes, cultivés, ils ont tenté, sur une assez grande échelle, une alliance avec l'intelligence, recruté une jeunesse à l'Ecole normale, organisé et contrôlé une presse, fourni des suggestions en vue d'une société des producteurs, des chefs d'entreprise et des professions libérales. Des normaliens comme François-Poncet, des élèves romains de Mgr Duchesne, comme Romier et Serruys, ont tenu dans ce système une place de chefs de file. Cet industrialisme a trouvé un milieu favorable dans l'industrie de guerre, dans les grandes fortunes qu'elle a rapidement créées, dans les cartels et les groupements qui ont été présents à une partie du traité de Versailles et au partage des dépouilles ennemies, dans les reconstructions en bloc des régions dévastées, dans l'euphorie de production fraîche et joyeuse qui a suivi la victoire. Vis-à-vis de la législation ouvrière, l'industrialisme s'est départi de l'opposition tâtillonne des vieux patronats, et il a collaboré (quitte à éprouver des désillusions rapides) à la fondation du Bureau international du Travail, de qui il espérait peut-être plus une fonction de frein qu'un rôle de moteur. »

Mais l'industrialisme pur est trop fort sur le terrain des intérêts et il se montre trop réservé dans le domaine des idées pour ne pas soulever bien des oppositions, surtout à gauche. On lui reproche de n'être qu'une figure nouvelle du capitalisme, une conspiration des « gros » contre les « petits. » Ce qui constitue son plus grave péril, c'est que les conditions favorables où il avait pris naissance ont disparu. La production a connu son été de la Saint-Martin, à partir du 11 novembre 1918. Elle est entrée maintenant dans son rude hiver. A part l'intermède du 11 mai 1924, on peut dire que l'industrialisme a dominé la politique depuis 13 ans; mais nous voici à un tournant dangereux.

M. Tardieu en a été l'homme d'Etat principal. Il a trouvé la formule d'un néo-opportunisme qui est la forme prise, en politique, par l'industrialisme : celle de l'*enfant sur les bras*. Cela veut dire que les partis se lèguent les problèmes, qu'ils se passent l' « enfant. » Comme en Angleterre ce sont les « tories » qui ont bien souvent réalisé les idées des « whigs, » de même il se peut que souvent des idées avancées soient réalisées par le parti conservateur ou modéré. On a reproché à Tardieu d'avoir volé le programme de ses adversaires. C'est bien ainsi que les partis doivent collaborer. Les opposer toujours est puérilité. « Je prends mon bien où je le trouve, » disait Molière. Cette phrase est celle aussi du véritable homme d'Etat. Nous l'avons parfois oubliée. Nos propres thèses nous sont devenues suspectes lorsque nous les avons revues chez nos adversaires. Nous redoutons l'épithète de *socialistes*, accolée à celle de chrétiens ou de catholiques, et nous laissons aux socialistes des idées intéressantes et qui sont nôtres dans leur essence.

VI

A la suite de l'industrialisme, qui professe en matière d'idées une neutralité bien difficile à soutenir, M. Thibaudet étudie le *christianisme social*. Nous rentrons ainsi dans le domaine de la politique d'idées et notre auteur écrit :

« Le christianisme a été longtemps en France la maison mère des idées politiques. Il n'est plus la seule depuis le XVIII[e] siècle, mais sa valeur reste immense dès qu'il s'agit de l'homme, de la destinée, de la fonction et de la vie intérieure humaines : d'où, pour une politique de sentiment ou de pensée chrétienne, un ton, un style, et, grâce à cette milice cléricale qui, dit Jules Soury, porte l'uniforme des hautes préoccupations spirituelles, une influence hors de pair. »

C'est justement cette influence que redoutent les hommes de gauche :

« Catholicisme social, c'est-à-dire influence du catholicisme sur la société, pénétration de la société par le catholicisme, voilà, pour un républicain vigilant, qui cousine de bien près avec le cléricalisme, et ouvre l'œil, le bon œil du militant. Rassurons le militant. Le catholicisme social, sous la figure qu'il présente aujourd'hui, et qu'il tient d'un certain passé, n'est point un cléricalisme. Il est même le contraire d'un cléricalisme : à savoir, un laïcisme. J'irais plus loin. Je verrais en lui le laïcisme le plus vivant, avec des vitamines, des tragédies, des problèmes. Laïque ne se conçoit en effet que comme corrélatif de clérical (au sens non polémique : ce qui concerne le clerc). Or, depuis la Séparation, le clergé, soumis au droit commun, n'a plus les moyens de s'efforcer vers un gouvernement des curés, en s'appuyant sur une situation de curés du gouvernement. Il ne peut plus faire du cléricalisme. Il n'y a plus de vrai cléricalisme d'Etat, il n'y a par conséquent plus de quoi faire un vrai laïcisme d'Etat. Depuis que l'Etat s'est séparé de l'Eglise, que le radicalisme a perdu ce qui le faisait si bien marcher, on n'est laïque que d'une jambe. Ce conservatoire de la laïcité qu'est la gauche démocratique du Sénat paraît sujet à l'illusion des amputés : il a parfois mal à sa jambe de bois et ne l'envoie pas dire... Le laïcisme vivant serait moins un laïcisme contre-catholique qu'un laïcisme intra-catholique. »

Thibaudet le fait remonter au temps où les laïques commencèrent à discuter de religion et spécialement aux *Provinciales*. Il trouve des laïques occupés de religion tout le long de notre histoire depuis ce temps-là. Les *Pensées*, le *Génie du christianisme*, certaines œuvres de Péguy, de Léon Bloy, de Claudel, de Psichari sont des apologétiques plus efficaces que les œuvres des clercs. Montalembert, de Mun faisaient du laïcisme, au meilleur sens du mot. Thibaudet pourrait ajouter que le pape Pie XI préconise le laïcisme sous le nom d'*Action catholique*. Il exagère énormément

en disant que l'Eglise est une gérontocratie et qu'il « est exclu que l'on y considère la jeunesse comme une force propre de renouvellement,... et qu'à ce titre on lui confie une fonction ou lui réserve un rôle. » Il cite le cas de l'*Avenir,* pour montrer la méfiance que l'Eglise éprouve pour tous les mouvements de jeunesse. On ne sait ce qu'il lui prend d'ajouter ;

« Depuis la Séparation surtout, il y a en France un problème du jeune clergé. Et le jeune clergé suit plus ou moins la ligne du mouvement de l'*Avenir,* ou la ligne du mouvement tout court. Le jeune clergé est le clergé de paroisse, né du peuple, qui vit dans le peuple, qui demeure souvent isolé et mal vu, s'il se montre réactionnaire, s'il se met au service des « gros ». Dans ce jeune clergé, le mouvement populaire du *Sillon* avait été bien accueilli. Il me souvient qu'en pleine époque de Pie X, en 1911, voyageant dans un compartiment de séminaristes qui partaient en vacances, je fus surpris en voyant cette jeunesse, libérée de l'œil des supérieurs, tirer des poches l'organe du *Sillon,* comme les soldats de 1815 la cocarde tricolore cachée au fond des sacs [1]. »

Il est certain que, depuis la Séparation, le prêtre a regagné beaucoup de terrain, et qu'il a dû ses succès à son dévouement auprès des jeunes et notamment « à son action en matière de patronages, où les curés, remarque Thibaudet, ont su faire ce que les instituteurs ne faisaient pas. »

Là aussi pourtant l'auteur ajoute sa petite note critique. Nous les relevons volontiers, ces notes, parce qu'elles peuvent contenir une parcelle utile de vérité, et parce qu'au fond elles sont sympathiques :

« Il n'est pas sûr, dit-il, que les patronages et la fréquentation de leurs prêtres aient considérablement augmenté la foi des jeunes gens, mais il est certain qu'ils ont mêlé davantage les prêtres à la vie, en les rapprochant d'une jeunesse dont l'âge est souvent très près du leur, et en engageant le jeune clerc dans les liens d'une camaraderie laïque. Par eux et par là, a été surmonté en partie ce préjugé de défiance populaire, né, comme son produit direct, du cléricalisme militant qui va de 1815 à l'Affaire Dreyfus. »

Là où Thibaudet, — qui nous paraît dérailler assez souvent, quand il parle de ce corps mystérieux, auquel il est nécessaire d'appartenir pour le bien connaître avec ses contradictions apparentes, sa grandeur et ses petitesses, sa flamme ardente de foi et ses dehors parfois un peu frustes, l'élan de son zèle et de son dévouement et ses touchantes maladresses, — rencontre plus juste, c'est lorsqu'il célèbre le remarquable coup de barre qu'a été récemment la condamnation de l'*Action Française*. Il n'en donne ni les raisons profondes, ni les modalités. **Mais il fait ressortir l'importance** de l'événement, dans l'ensemble des événements contemporains. Nous évoluons vers un libéralisme de peuple à peuple, vers une Société des Nations qui ne soit pas seulement sur le papier. Parlant donc de la condamnation de l'ultra-nationalisme de l'*Action Française,* il écrit :

« Il faut cependant reconnaître un caractère presque miraculeux au service qu'en ont reçu le libéralisme international du Saint-Siège et la politique de Pie XI. La condamnation du maurrassisme a été le coup de cloche à la césure, le trait de feu qui marque le temps d'un vers aux oreilles les plus prévenues. Elle a vivifié avec éclat le mot de Maurras lui-même sur la seule Internationale qui tienne. Elle a identifié aux yeux des Français la politique de Pie XI, sinon la politique éternelle de l'Eglise, avec un libéralisme international, et, trente ans après l'Affaire Dreyfus, elle a, par un coup d'Etat spirituel, séparé le sabre du goupillon. Trente ans, soit l'espace d'une génération. Voilà une génération catholique qui a opéré un singulier redressement... »

Evidemment tout cela gagnerait à être nuancé ici et là. Mais un tel jugement venant d'un observateur attentif et impartial ne manque pourtant pas de sel. Manque de nuance aussi dans le jugement que voici :

« La Séparation de l'Eglise et de l'Etat (a mis) l'Eglise sous l'autorité absolue de Rome, sans les contrepoids que ménageaient les Concordats. Les évêques français, de formation souvent aristocratique et bourgeoise, et aujourd'hui à droite de leur clergé, durent employer dans leurs fonctions plus de résignation et moins d'autorité. Le catholicisme actuel, en France, exclurait automatiquement le caractère, l'action et l'indépendance d'un Dupanloup. »

En vérité, cela ne tient pas du tout à la Séparation. Sous l'Ancien Régime, le pouvoir des évêques était plus bridé qu'à présent. C'est le régime napoléonien qui leur avait conféré, pendant un temps, plus de champ ouvert vers l'autoritarisme que ne le comporte le Droit canonique.

Et voici la conclusion de M. Thibaudet sur le catholicisme social :

« Il faut, disait un cardinal américain à M. Paul Bourget, que l'Eglise accepte franchement toute la science et toute la démocratie. » Laissons la science de côté. En France, aujourd'hui, il semble que, partie par conviction et partie par nécessité, l'Eglise ait accepté résolument la démocratie. Nous ne nous plaçons pas ici au point de vue des partis, mais des courants d'idées qui les portent. C'est pourquoi nous ne nous demanderons pas quel est l'avenir du Parti démocrate populaire, qui d'ailleurs ne comprend pas seulement des catholiques. Disons simplement que ce qui assurerait le mieux l'avenir d'un parti populaire à base et à sympathie catholique, ce serait sans doute un tribun laïque ou un journaliste puissant, et, s'il fallait choisir entre les deux, plutôt un tribun. Le *Sillon* a été créé par la foi et la parole d'un orateur pur, c'est-à-dire qui avait des limites assez strictes, le petit-fils de Lachaud. Un grand orateur cultivé, un nouveau Lamartine, un de Mun de gauche, un Montalembert, un Jaurès catholique, ferait pour un parti catholique populaire précisément ce que Jaurès a fait pour le parti socialiste. Si aux yeux de Jaurès la supériorité du socialisme était, selon le mot de Barrès, d'avoir un idéal, si ce ciel de l'idéal peut devenir, avec le tribun catholique de demain, ce qu'il est devenu avec Jaurès, soit un ciel

[1] **Thibaudet remarque que le mouvement de l'*Action Française* trouvait au contraire plus de faveur dans le haut clergé. Et cette différence était d'autant plus remarquable que le petit clergé s'était jeté avec frénésie dans les bras de Drumont. Comment Léon Daudet, élève de Drumont, comment Maurras ont ils échoué où Drumont avait si bien réussi ? Il est clair que le prêtre était moins attaché à la monarchie qu'ulcéré par une république menteuse à son principe de liberté et conduite par les francs-maçons et les protestants libres-penseurs, auxquels Drumont joignait les Juifs.**

politique, alors le christianisme social connaîtrait une belle carrière. Il a une jeunesse, elle attend un guide, des cadres, ils sont prêts pour un tableau ; des hommes, il leur faudrait un homme. »

Cette conclusion est à méditer. Elle indique notre avenir du côté du peuple qu'il s'agit de reconquérir et d'arracher à ceux qui l'égarent. Elle nous montre que ce que nous devons désirer, c'est « l'homme » ! Un grand journaliste qui serait en même temps un grand orateur populaire. Nous aurons l'occasion, en reparlant de Lecanuet et de son œuvre, d'arriver à la même conclusion par une autre route, ce qui ne peut que la confirmer hautement. Et nous dirons alors : — Voilà ce que nos Universités catholiques peuvent et doivent nous fournir : des orateurs, des journalistes, du milieu desquels sortira un jour l'*O'Connell français!*

VII

Nous passons la barricade : voici le parti radical-socialiste, et les partis qui marchent plus ou moins avec lui : socialistes français, indépendants de gauche, gauche indépendante, etc., et nous cherchons une idée qui leur soit attribuable et qui les caractérise. Albert Thibaudet n'en trouve pas d'autre que le « *jacobinisme.* » Il range cette idée parmi les six idées politiques de la France actuelle. Et qu'est-ce que cela veut dire ? Ceci.

De même que le traditionnalisme est le loyalisme envers le passé français, la piété du souvenir, l'idée que ce qui a fait la grandeur de la France, son unité, son élégance, sa force, à savoir la monarchie traditionnelle, est encore la seule forme de gouvernement qui lui convienne et puisse maintenir sa place de choix dans le concert des peuples, — de même le jacobinisme, qui se situe aux antipodes du traditionnalisme ainsi défini, n'est au fond lui aussi qu'un traditionnalisme : *celui de la Révolution.* Le radicalisme est un mot importé d'Angleterre et il date de Ledru-Rollin et de la Réforme, avant 1848. Il ne signifie rien de plus que le culte de la Révolution, de tout ce qu'elle fut et de tout ce qu'elle fit. Comme la Révolution, le jacobinisme actuel se défie de l'Eglise, ne la comprend et ne la tolère qu'asservie et enchaînée. Comme la Révolution, il est un tout complexe, issu du paysanisme cossu, ami de la propriété, ennemi des grosses fortunes, voyant toute la destinée de l'homme sur la terre, hostile aux croyances trop hautes et conservant toutefois une certaine mystique : celle de la patrie et celle de l'argent, source unique et universelle du bonheur. Comme la Révolution, le radicalisme renferme toutes sortes de tendances et de groupements rivaux et jaloux les uns des autres. « La psychologie des partis révolutionnaires, dit Thibaudet, joue toujours chez eux. M. Caillaux est un Feuillant, M. Herriot un Girondin, M. Daladier un Jacobin, et les observateurs discernent de l'hébertisme chez les jeunes radicaux. » Mais tous ils ne veulent se reconnaître que dans le jacobinisme. Successeurs lointains de la Gironde ou du Ventre, ils n'adorent que la Montagne, ils ne jurent que par les grands ancêtres. Ils ne connaissent ni Vergnaud ni Guadet, mais seulement Danton et Robespierre. Ce dernier surtout les attire. On a entendu même un Painlevé, qui représente assez bien Condorcet, — un Girondin, — dans le parti radical actuel, s'écrier : « *Nous, les fils des Jacobins !* »

Pour aller plus avant, la Révolution cela veut dire le transfert de la souveraineté du roi à la Nation. C'est la nation d'abord distinguée du roi, puis opposée au roi, puis héritière du roi supprimé. Et c'est l'empressement des légistes et des procureurs auprès de la Nation souveraine, pour affirmer ses droits, ses prérogatives inaliénables, et plus encore, en les affirmant pour en profiter. Nous avons eu l'occasion de dire comment la proclamation du principe constitutionnel des mandats non-impératifs a eu pour conséquence de faire passer toute la substance de la souveraineté de la Nation à ses représentants, c'est-à-dire aux légistes, et depuis quelques années aux professeurs. Gœthe avait raison de dire à Valmy : « De ce jour et de ce lieu date une nouvelle époque de l'histoire. » C'est que les soldats qui repoussèrent l'assaut des Prussiens criaient non plus : *Vive le Roi !* mais : *Vive la Nation !* A partir de ce moment, la Nation, substituée au Roi, eut ses soldats comme le roi avait eu les siens. Elle eut ses juristes intransigeants comme la monarchie. Mieux que cela : ce furent les légistes royaux qui firent la Révolution, et à leur profit ! Il n'y eut pas de solution de continuité entre la monarchie et la Révolution, au point de vue de la politique et des ambitions; il n'y eut de changé que la doctrine et l'idéologie. Jusque-là, le Roi de France voulait bien être maître chez lui, mais il ne se séparait pas de l'Europe chrétienne et consentait à n'être que le Roi très Chrétien. Avec la Révolution, la Nation s'est fait un nouvel Evangile, celui de ses droits et de ses visées terrestres. Elle a résumé cet Evangile dans les trois mots fatidiques : Liberté, Egalité, Fraternité, — elle aurait pu dire, avec moins de sonorité, mais plus de justesse : *Egalité, Laïcité, Raison.*

La passion révolutionnaire est avant tout une passion égalitaire. Elle a horreur de tout ce qui dépasse une certaine moyenne. Elle a plus horreur encore de tout ce qui peut limiter l'Etat, c'est-à-dire l'émanation de la souveraineté nationale, ou de tout ce qui prétend se soustraire à cette souveraineté, et c'est pour cela que la « laïcité » est son point central, sa citadelle favorite et la raison principale de ses différends avec l'Eglise.

Thibaudet rapporte que Charles Maurras reprochait au radical Ranc d'avoir dit : « Vive *la France, mais* la France de la Révolution, de la justice et du droit ! » et qu'il en concluait qu'il est particulier à l'esprit républicain de professer l'amour *de la France mais.* Et il fait remarquer que Maurras se trompe du tout au tout. Le comte de Chambord aussi était le roi de *la France mais.* Il disait : « Je veux bien gouverner *la France, mais* celle du drapeau blanc. » Nous avons tous

nos préférences pour les périodes qui nous semblent le mieux incarner la patrie. Le partisan excommunie. L'historien cherche à comprendre, et il voit fort bien que le jacobinisme est issu de l'Etatisme absolutiste des légistes, qui soufflaient depuis des siècles à la monarchie ses idées de rébellion contre Rome et ses théories d'asservissement du clergé national au moyen du gallicanisme, — de la passion égalitaire paysanne, — et enfin de la confiance dans la raison qui fut la suite du progrès scientifique opposé à l'affirmation du surnaturel.

La formule : *Egalité, Laïcité, Raison !* qui résume le *Credo* radical contient ces trois choses : la passion du paysan pour sa propriété moyenne et sa jalousie pour tout ce qui la dépasse trop ostensiblement, — la passion du légiste pour l'omnipotence de l'Etat qu'il est appelé à incarner, — la passion du scientiste pour la réduction de tous les mystères de la nature aux lois formulées par son esprit. Tout ramener à l'autorité et à l'estampille de l'Etat, à l'étendue moyenne de la fortune d'un citoyen laborieux et intelligent, à l'horizon borné de la raison formée aux sciences modernes, voilà qui compose assez bien l'esprit radical ou jacobin. Et voilà pourquoi le radicalisme est le parti du Français moyen, très imbu d'égalité, très hostile à l'emprise cléricale, très opposé à tout ce qui dépasse les limites de la raison ordinaire.

Les adversaires du radicalisme l'accusent parfois, très injustement du reste, d'être *antipatriotique*. Et il est certain que les radicaux n'ont pas toujours la même manière d'aimer la patrie que les autres partis politiques. Mais il est peu conforme au sens de vérité que doit toujours garder l'histoire de s'imaginer que le radicalisme se confond avec l'internationalisme antipatriotique. Le radicalisme est plutôt une exagération du patriotisme qu'une décadence de ce même sentiment. Le radical croit que l'univers entier doit être modelé sur la France, qu'il appartient à la France de donner le ton à tout l'univers, que l'Evangile radical ou révolutionnaire né en France est une sorte de loi qui, tôt ou tard, doit s'imposer à tous les peuples. C'est naïf, c'est insensé, mais ce n'est pas antipatriotique. On ne saurait accuser, certes, un Clemenceau de n'avoir pas été patriote ! Thibaudet dit de son côté :

> « Au moment du projet d'union douanière austro-allemande, nous avons été quelques-uns à nous trouver surpris de l'émotion patriotique qui a circulé dans les cadres radicaux. M. Herriot a écrit à ce moment ce mot émouvant et instructif que le sentiment de la patrie était tout ce qui lui restait, à lui, de religion. Traiter aujourd'hui le parti radical d'anti-France relève d'un comique excessif. »

Nous ne commettrons donc pas cette injustice. Le radicalisme aime la France à sa manière, qui n'est certes pas la nôtre. Il combat en elle une source de beauté et de grandeur que nous jugeons, à bon droit, incomparable, à savoir, la tradition chrétienne. Mais nous n'avons pas le droit d'accuser ses intentions. Il se trompe lourdement, quand il prétend faire de la France l'apôtre de la « laïcité » dans le monde ; il est pourtant d'accord avec nous en ceci qu'il croit que la France n'est point faite pour « suivre », mais pour devancer et pour prêcher, qu'elle a une mission apostolique. Longtemps elle fut à la tête des peuples, comme missionnaire de l'Evangile tout court. Les radicaux en font la missionnaire de l'Evangile des droits de l'homme. Malheureusement les peuples rient de cette nouvelle France, car elle ne sait pas appliquer dans son sein sa propre formule. Le radicalisme n'est pas un régime de liberté, encore moins de fraternité, ni de justice. Et nous attendons en vain, nous catholiques, prêtres, religieux, le redressement des violences commises contre nous !

Tout ce que l'on vient de dire de la doctrine du radicalisme ne donne pas encore pleinement l'idée de ce qu'il est. Nationalisme doctrinal, Patriotisme des Droits de l'Homme, Jacobinisme déclaré et militant, Esprit vivant de la Révolution, ces traits sont caractéristiques. Il reste à ajouter ceci : le *Règne des Comités*.

Il y eut des radicaux très authentiques qui avaient le tempérament dictatorial. Clemenceau a été le plus illustre et le demeurera peut-être : Clemenceau avait horreur des Comités. Il est une exception. Pour l'ensemble des hommes du parti, le Comité est tout. Le radical a l'esprit partisan ; il a de la peine à se hausser à l'intérêt général ; il ne voit que son Comité et son parti. La comédie que chaque année nous donne le Congrès radical en est la preuve. C'est surtout devant les « militants » de son parti qu'un homme d'Etat radical veut avoir raison. C'est là que triomphe un Herriot. Il se venge des jalousies qui l'entourent et des intrigues qui cherchent à le faire trébucher, par les acclamations qu'il soulève au Congrès. Et ce Congrès, c'est la réunion des Comités de toute la France. Nous disions que la démocratie actuelle n'est que le règne des légistes ; le radicalisme abrite ce règne derrière ses Comités. Il se donne l'apparence d'un recours au peuple, en se couvrant de l'opinion et de la faveur des clubs et de ce qu'Augustin Cochin appelait « les Sociétés de pensée ». Ces Sociétés firent la Révolution. Sous une autre forme, ce sont elles qui la poursuivent et la gardent. Et cela constitue, au sein du radicalisme, une sorte de contradiction interne et congénitale.

D'une part, le radical est étatiste et césarien ; il croit à la souveraineté nationale, surtout lorsqu'il la représente et l'incarne ; il se drape en elle, il en exerce jalousement les prérogatives. D'autre part, il s'est accoutumé à contempler cette souveraineté, à la toucher, à la flatter dans son Comité. C'est le Comité qui l'a poussé, qui l'a désigné aux suffrages. Il lui doit tout ce qu'il est ; il a pris envers lui des engagements qui sont une sorte d'aliénation de la souveraineté populaire, lorsqu'il est au pouvoir. Ou bien, il faut qu'il oublie, au gouvernement, qu'il est l'homme des Comités, et il sent son autorité combattue. Ou bien, il faut qu'il tienne les engagements pris envers les siens, et il abaisse

l'Etat devant le club anonyme. Les ancêtres jacobins s'étaient trouvés en face du même dilemme :

« D'un côté, le tempérament autoritaire, centralisateur, le patriotisme militant, le dossier de légiste, tout ce qui s'épanouit pour le Jacobin dans sa fonction de représentant en mission sous la République, de préfet sous Napoléon : Merlin, Jean Bon, Fouché. De l'autre côté le Comité, le club, la cellule politique, constituée par les bons citoyens de chaque localité, réunis en société fermée, correspondant entre eux par la Société-Mère : Robespierre. Bien que les deux natures s'équilibrent, comme elles peuvent, dans le radical moyen, ainsi qu'elles le faisaient dans le jacobin moyen, on n'en distinguera pas moins, chez les chefs, deux types divergents de radical : le radical de proconsulat (Clemenceau, Caillaux), et le radical de Comité (Herriot, Malvy). »

Le radical proconsulaire sauve la France en 1918, mais il est vomi par les radicaux de Comités en 1919. Le jacobin proconsulaire de 1794 se mue aisément en consul, en 1799 ; mais s'il veut rester au pouvoir, il faut qu'il commence par fermer le club des Jacobins et par mettre la clef dans sa poche [1].

Ce règne des Comités pourrait devenir bienfaisant, au lieu d'être nuisible, si l'esprit d'intérêt général y pénétrait. Le jour où les Comités auront l'idée qu'ils représentent, eux, la souveraineté nationale, et qu'ils agiront en conséquence, la vraie démocratie sera créée.

Mais nous sommes, hélas ! bien loin encore de cet idéal. Les Comités radicaux restent pleins de préjugés de partis. Ils sont imprégnés d'une hostilité foncière à la liberté religieuse. Ils ne conçoivent pas la justice envers les catholiques. Ils obéissent à des réflexes aveugles, dès qu'il s'agit de la laïcité, conçue comme la main-mise sur l'enfance baptisée qu'ils veulent enrôler dans leurs cadres de libre-pensée, c'est-à-dire d'anticléricalisme. Dès qu'il est question de l'Ecole, les girondins du parti ne parlent plus que comme des jacobins. Et Thibaudet fait cette remarque à retenir :

Pourquoi, au 11 mai 1924, le Bloc national a-t-il été battu par le Cartel ? L'occupation de la Ruhr, l'outrecuidance des Intérêts, le double décime en donnent-ils les principales raisons ? On pourrait le discuter. Il est une cause qu'on a mal vue, parce qu'elle a fonctionné en haut chez les chefs, au moyen des cadres, et qu'elle a agité les Comités électoraux bien plus que les électeurs. Des promesses avaient été reçues, dans le Bloc national, par les catholiques, au sujet de la Proportionnelle scolaire. En cas de succès du Bloc aux élections, la Proportionnelle eût été introduite à l'ordre du jour de la Chambre, probablement votée, quitte à chercher une monnaie d'échange pour triompher des résistances du Sénat. La loi très libérale sur les Pupilles de la Nation permettait aux catholiques des espérances. La proportionnelle scolaire ! Les écoles religieuses subventionnées ! Il n'en fallait pas davantage pour alerter la défense républicaine, faire circuler électriquement dans les Loges, les Comités, les Cadres, un : « Tout le monde en bas ! » et remonter le Cartel comme au temps de l'Affaire Dreyfus, où sonnait l'heure de la République. Elle sonna claire comme un chant de coq. Le cœur battit à gauche. Selon l'usage, une action répondit à la « réaction » ; à la *Proportionnelle scolaire, l'Ecole unique*. Telle est l'idée propre au radicalisme d'aujourd'hui. Il y a une école primaire laïque, gratuite et obligatoire. Il y aura demain une école secondaire laïque, gratuite et sélectionnée. La gratuité, qui chaque année gagne une classe de plus, n'est pas une fin, mais un moyen. L'Ecole unique porte la marque exclusive et originale de l'Esprit radical. Elle se réfère exactement à la tradition de la Révolution française, créatrice de ces Ecoles de Gouvernement dont la bourgeoisie a tant subi le prestige au XIXe siècle. »

L'Ecole unique est le grand cheval de bataille du radicalisme actuellement. C'est une nouvelle utilisation de ce mot magique : *gratuité*. Chose étrange, l'électeur sait bien que ce mot est un leurre et qu'on lui fait la gratuité avec l'argent pris dans ses poches. Mais il en est de même de ces tours de passe-passe électoraux que des primes données par l'épicier du coin. Il est peu de ménagères assez avisées pour résister à l'attrait de la « tasse à déjeuner » ou de la « pince à sucre » données *gratuitement* contre des primes d'achat. On se dit : « C'est toujours cela de gagné. » On admire la beauté du cadeau sans supputer ce qu'il coûte réellement. La gratuité scolaire est la même chose. On sait bien qu'on la paie et même très cher ; mais ce mot *gratuit* est irrésistible sur l'esprit petit-bourgeois. Et l'on est presque disposé à bénir le politicien qui vous l'offre, aussi chaleureusement que s'il tirait l'argent de sa poche ! Herriot, créateur de l'Ecole unique, sera-t-il célébré comme l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité ? Pendant quelque temps, peut-être ! Plus tard, c'est douteux.

Que sa conception soit purement jacobine, qu'elle tende au monopole, qu'elle vise l'*unité* spirituelle de la France dans le laïcisme, c'est ce qu'il ne nie pas. Et il essaie même de relier cette doctrine de l'Ecole à celle du patriotisme : « Une société ne saurait vivre dans la sécurité et la paix, a-t-il écrit dans son *Education de la Démocratie*, si les hommes qui la composent ne sont pas unis et comme volontairement disciplinés par une même conception de la vie, de son but et de ses devoirs. *L'éducation nationale a pour fin dernière de créer cette unité des esprits et des consciences.* »

C'est aussi net que possible. Il ne s'agit pas seulement d'instruction publique, il s'agit de mettre tous les enfants de France « *à l'école de l'unité par l'unité de l'école.* » Et l'on fait de cela une nécessité nationale. Et quel est donc le type de Français que veut réaliser le radicalisme ? Dès 1890, Léon Bourgeois, l'un des maîtres du radicalisme, en donnait la définition, dans un discours qui eut alors du retentissement :

« Je vois très nettement, disait-il, se dessiner à mes yeux ce que devra être, ce que sera, j'espère, le jeune Français de demain, le citoyen de notre République aux premiers jours du siècle qui va s'ouvrir. — Il est agile et vigoureux ; il est habitué aux règles d'une simple et saine hygiène ; il a subi les

[1] Autre exemple curieux : Augagneur, que Lyon surnommait l' « Empereur », était du type radical proconsulaire ; il a été déboulonné adroitement, avec l'appui des Comités, par Herriot, type du radical comitard.

entraînements qui donnent la souplesse et la force ; il a le corps droit, le front haut, le regard franc ; il entre dans la vie avec modestie et avec confiance, comme il sied aux jeunes athlètes bien préparés à tous les combats. Il a les yeux ouverts sur l'espace qui entoure le point du monde où l'a placé sa naissance et sur le temps qui l'a précédé. Il sait les lois générales des nombres et des lignes ; il sait ce que sont les forces physiques, la pesanteur, la lumière, le son, l'électricité, la chaleur, et il sait qu'elles ne sont peut-être que les diverses apparences d'un mouvement unique et qu'elles obéissent toutes à des lois semblables, dont un certain nombre d'exemples ont suffi à lui montrer l'éternelle fixité. »

Et ce portrait du saint laïque se poursuit ainsi par l'énumération des sciences inscrites au programme du baccalauréat et par l'obligatoire refrain sur « l'explosion de 1789, le dressant au milieu du monde dans la hauteur de ses droits et le rayonnement de ses libertés. »

Quarante-deux ans ont passé. L'idéal radical n'a pas changé et il frappe à la porte pour envahir l'école unique de demain !

VIII

Mais qui donc réalisera cet idéal ? le jacobinisme radical ou le jacobinisme socialiste ?

Poser cette question et en ces termes, c'est déjà impliquer qu'il y a une grande ressemblance entre le radicalisme, que nous venons de décrire si longuement et le socialisme, dont il nous reste à parler.

Oui, la ressemblance est grande. La facilité avec laquelle les deux partis collaborent, la solidité relative d'un Cartel qui paraît sans cesse en voie de décollement mais qui tient toujours, la régularité avec laquelle les deux partis se volent des adhérents, tout prouve que socialisme et radicalisme ne sont que deux aspects complémentaires du jacobinisme, c'est-à-dire du laïcisme d'Etat.

Bien des fois, les orateurs socialistes ont appuyé sur cette pensée que le socialisme était né de la ruine des espérances religieuses, qui était l'œuvre du radicalisme. aurès, Viviani ont tiré de cette pensée des effets saisissants et des phrases demeurées célèbres. S'il n'y a point de ciel ni d'enfer, si toute la destinée de l'homme est ici-bas, s'il n'existe aucune oreille divine pour entendre la plainte de la misère humaine, et si l'on ne doit garder du christianisme que ce sentiment si profondément humain qui se nomme la pitié, quoi de plus beau, de plus naturel, de plus juste, que de vouloir donner le bonheur à tous, et de réaliser 'égalité des fortunes pour réaliser l'égalité du bien-être ? Si le radicalisme est la doctrine qui favorise les « petits » contre les « gros », le socialisme, qui tend à la suppression des « gros » au profit des « petits », est un radicalisme plus conséquent, plus sincère, plus logique. Et si le radicalisme est la reconnaissance de la souveraineté du peuple, comment le socialisme ne l'emporterait-il pas sur lui en cherchant à faire de cette souveraineté non pas seulement un mythe politique, mais une réalité sociale ? A un souverain, il faut une liste civile, un palais, un royaume. Le socialisme donne tout cela au peuple. Le budget ne sera plus qu'une machine à redistribuer la richesse, en prenant beaucoup à ceux qui ont pour donner à ceux qui n'ont pas. Le palais du peuple, son royaume, ce sera l'Etat tout entier mis à son service, les édifices publics, la terre, les usines, les mines : en un mot, toutes les richesses naturelles mises à sa disposition.

Le socialisme est un succédané de l'antique religion. Il constitue une mystique. Il l'emporte à ce point de vue sur le radicalisme. Il lui prend ses doctrines et les pousse à fond. Si la logique conduisait toujours les hommes, il devrait réunir tous les incroyants de bonne foi, restés chrétiens par le sentiment de la fraternité humaine. Mais, d'une part, la logique n'agit pas seule dans les esprits et les cœurs ; d'autre part, l'esprit chrétien ne subsiste pas intégralement dans les âmes qui ont perdu la foi chrétienne. L'égoïsme est plus fort que le sentiment de la fraternité. Avant de chercher le bonheur pour tous, il faut d'abord chercher le bonheur pour soi et les siens. Et si d'aventure le bonheur pour tous n'était qu'une chimère, — ce qui est fort possible, — la sagesse commande de s'en tenir à ce qui est réalisable, au bonheur pour le plus grand nombre, ce que le radicalisme peut réaliser mieux encore que le socialisme, tout au moins aussi bien. Le point d'achoppement du socialisme, c'est l'amour profond, irraisonné, instinctif, invétéré, indéracinable du paysan pour la *Propriété*. Puisqu'on veut le bonheur pour tous, ou du moins pour le grand nombre, le Français ne comprend pas que l'on songe à la suppression de la propriété. Elle lui paraît une condition *sine qua non* du bonheur.

Le radicalisme est donc plus près des faits, des réalités possibles, plus près de la vérité sociale que le socialisme. Et cela est si vrai que le socialisme a dû en fait capituler plus ou moins ouvertement sur ce point. Il n'est à peu près plus question, dans le socialisme, de « collectivisme ». Ce mot tend à disparaître de l'affiche électorale. Le communisme, qui passe pour un parti de fous furieux, est seul à le conserver. Et l'existence d'un parti communiste ennemi est précieuse pour le socialisme, car celui-là purge automatiquement celui-ci des éléments ingouvernables et exaltés. Le socialisme en arrive à se confondre avec le radicalisme. Il est comme lui, un parti de doctrine laïque ; comme lui, un parti anticatholique ; comme lui, un parti de Comités et de Congrès souverains ; comme lui, un parti où les hommes d'Etat se divisent en hommes des Comités et en hommes proconsulaires, ces derniers se voyant obligés périodiquement de quitter le parti pour suivre leur vocation d'aspirants au pouvoir.

Le marxisme, qui fut longtemps l'Evangile du socialisme, et qui le séparait profondément du radicalisme, est désormais lettre morte. D'une part, les socialistes se sont avisés que le monde avait marché depuis Marx, et qu'il ne peut plus